

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 14 MARS 2016

Le mot du président



Cette réunion a abordé des sujets d'insatisfaction de notre quartier nécessitant une prise de décision qui n'est pas du ressort de nos interlocuteurs habituels, mairie de secteur et police du VIII^e arrondissement, dont l'aide nous est précieuse.

- Minibus - Rendre ce service plus efficace implique une justification financière préalable.
- Plage du Prado - Préserver la quiétude des résidents est de la responsabilité de la Ville qui considère ce lieu comme un centre de loisirs.

La création d'une *brigade anti-bruit*, pour combattre le vrombissement des moteurs et les visiteurs inciviques, est vivement réclamée par les riverains (et les marseillais en général).

- Muselier et Honnêteté - Redevenir des places accueillantes et animées par des commerces dépend de la diligence de la Justice qui permettra de poursuivre les travaux interrompus.

Les participants se sont longuement exprimés confirmant leur insatisfaction croissante.

Charles Crépier

Minibus

Le minibus serait plus emprunté qu'il ne l'est, si on apportait les modifications que nous suggèrent cinq mois d'expérience :

- Rotation toutes les 20 minutes.
- Horaire permettant aux écoliers d'arriver à l'heure en classe.
- Arrêts et départs à l'heure prévue, surtout à Eden Roc.



RTM fait suivre nos demandes. Nous aurons la réponse lorsque la Métropole sera opérationnelle.

On peut espérer que les automobilistes, en voyant passer le 86 plus souvent, perdront l'habitude de stationner là où il s'arrête. La non intervention de la police municipale sera alors justifiable !

Plage du Prado

La *course sur sable* qui a eu lieu les 28 et 29 novembre 2015 a été ressentie comme l'événement de trop de l'année. Les balcons des habitations ont été recouverts par le sable soulevé par les engins et apporté par le mistral. Les hurlements des micros et des moteurs, ont pénétré dans les pièces malgré les fenêtres fermées.

Nos adhérents ne veulent plus jamais de courses de motos sur la plage.

Nous avons rencontré Monsieur Nicolas Leccia, Directeur des Grands Événements et du Marketing de la Ville, qui doit affiner le cahier des charges de ces manifestations. Nous lui avons demandé d'y inclure un contrôle dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Présence d'un représentant de la municipalité, responsable de ce contrôle, pendant tout le déroulement de la manifestation.
- Désignation d'un responsable, chez l'organisateur de l'événement, que le "contrôleur" peut contacter en cas de non respect du cahier des charges pour exiger la rectification immédiate et faire intervenir la police si nécessaire.
- Vérification principalement du niveau sonore, à l'aide de sonomètres, et du respect des horaires.

Nous avons transmis à Monsieur Leccia les demandes que vous avez formulées à la réunion.

Des travaux importants ont été faits sur le parc de stationnement de la promenade Pompidou afin d'installer des lampadaires et vraisemblablement des caméras de vidéo surveillance.



Deux événements sont planifiés sur la plage :

- Run in Marseille, le dimanche 20 mars. Nous attendons vos commentaires (par mail SVP).
- Fan Zone Euro 2016, du 10/06 au 10/07, soit 31 jours.

Les lignes ci-dessous sont extraites du site officiel, concernant Marseille

«Les Fan Zones sont qualifiées d'installations ouvertes au public et soumises à l'avis de la commission de sécurité au regard de la réglementation sur les grands événements Une fan zone sera déployée sur les plages du Prado à quelques encablures du Stade Vélodrome.

...

Située sur les plages du Prado en bordure de mer, la Fan Zone de Marseille sera ouverte à tous, gratuitement, du 10 juin au 10 juillet. Avec une capacité d'accueil de 80 000 personnes, un écran de près de 160 m², le site proposera la retransmission de *l'intégralité des matchs* du tournoi, soit 51 matchs, mais aussi des *concerts certains soirs*.

Le village des partenaires, ouvert de 10 h à 18 h, sera également idéal pour pratiquer - en famille, entre amis... - de nombreuses activités ludiques et sportives. »

Cet emplacement a été imposé sur la plage, malgré l'avis défavorable du maire de secteur.

Ce sera un test pour vérifier que la Ville prouve sa bonne volonté à respecter votre quiétude. Si ce n'était pas le cas, n'hésitez pas alors à exprimer immédiatement votre mécontentement.

Places Muselier et de l'Honnêteté

Rappel - novembre 2015

Une assignation en référé a été délivrée à la SCI Aquaforum (M. Espada), à la Ville de Marseille et à la Soleam, à l'initiative de la société Syrec qui a subi des infiltrations. Le TGI de Marseille a mandaté une expertise à réaliser dans un délai d'un an, à compter du 26 juin 2015, ce qui a entraîné l'immobilisation des travaux de l'Honnêteté. En attendant les retours de l'expert, la Soleam doit renforcer la sécurité du chantier. De plus, le réseau d'éclairage a été détérioré, d'où sa défaillance.

Réunion à Bagatelle - 11 mars 2016

Une salle bien remplie attendait des nouvelles. Étaient présents la Soleam, des commerçants désespérés (un seul est encore ouvert) réclamant un dégrèvement de leurs taxes, des riverains et quelques élus. Le maire rappelle l'intemporalité de la Justice et va tenter d'inciter l'expert à déposer ses conclusions rapidement. Après discussion, il est décidé de séparer les travaux restants à faire sur la place de l'Honnêteté de la réhabilitation de la place Muselier qui débutera en avril (durée 4 à 5 mois). La mairie centrale devrait investir près de 2 millions d'euros. L'éclairage doit être refait. Une caméra de sécurité est prévue.

Réunion du CIQ - 14 mars 2016

Intervention de Monsieur Luc-René Chamouleau, PDG du groupe SYREC spécialisé dans l'expertise comptable et qui compte 23 collaborateurs. Sa société a racheté au promoteur M. Espada le sous-sol de la place de l'Honnêteté, pour y implanter ses bureaux en septembre 2014. Le vendeur n'a pas réalisé l'étanchéité des locaux qui sont fréquemment inondés en cas de pluie. Il s'en est suivi l'assignation citée en rappel et la désignation d'un expert judiciaire. Aujourd'hui, la société PYTHEAS, propriétaire des locaux loués à SYREC, et les autres parties en présence ont mandaté des spécialistes pour proposer des études à l'expert visant à arrêter les infiltrations. L'expert devrait se prononcer dans un délai d'un mois.



La salle est attentive.

Propreté

Visite du périmètre Prado 2 - Paradis - Rivet - Marin le 11/02/2016 avec Madame Geier-Ghio, élue, et les managers MPM concernés.

- Une décharge sauvage s'est créée, en 2015, dans l'enclos d'un transformateur, rue du commandant Rolland, face au boulevard Rivet. Ce terrain appartient à la société qui réalise la promotion immobilière derrière le vieux mur qui suit. On s'attend à un débat cornélien pour trouver qui osera entrer dans une propriété privée de 20 m², dont il suffit de pousser la porte, pour en retirer des débris. Mais il faut envisager le risque qu'un employé se blesse. La discussion va prendre certainement dix fois le temps qu'aurait pris le ramassage ! D'où une formule MPMiène de la propreté, corollaire de l'étude juridique de cas semblables : ce n'est pas chez nous + on ne sait pas qui doit faire → les ordures durent.
- Pour la terre battue accumulée par le tennis William, en haut de la rue Marin, la verbalisation semble ne pas avoir été assez forte pour être efficace.
- Une personne intervient pour signaler une absence des services de nettoyage dans la rue du colonel Sérot et à la rue de Ramatuelle.

Divers

Incivisme

Il est signalé que deux restaurants débordent sur l'espace public à la rue Rocca et à la rue Mermoz. Des photos seront envoyées au CIQ ainsi que les adresses précises.

Sécurité

Une intervention est demandée pour tailler les végétaux et notamment des bambous qui servent d'écran aux cambrioleurs, le long de l'Huveaune.

Accident

Boulevard Pèbre, un semi-remorque qui n'aurait jamais dû emprunter cette voie, a démoli le mur de la copropriété de Prado Parc à l'intersection avec la contre allée du Prado. Il est impératif de signaler l'interdiction aux poids lourds de s'engager dans cette voie qui se termine par un piège. Panneau à installer à l'entrée du bd Pèbre.

Le camion ne pouvait pas éviter le mur dans ce virage. →



Constructions

Certains projets immobiliers et permis de construire déposés sont surprenants. Le maire doit nous informer régulièrement dans ce domaine.

Bonnes nouvelles

- Le chemin qui conduit du haut de la rue Marin à la résidence Flotte est éclairé.
 - Le prochain vide grenier se déroulera dimanche 17 avril 2016 sur le parc de stationnement de la plage, avenue Georges Pompidou.
 - La réfection de la chaussée, rue Paradis entre rue Rodocanachi et place Delibes se fait.
 - Le boulevard Carmagnole est remis à neuf avec des emplacements de stationnement bien délimités. Mais, mauvaise nouvelle, les gens continuent à se garer comme avant !
- Nous demandons à la police municipale d'intervenir.

Fin de réunion

La réunion s'est bien terminée par un apéritif accompagné, comme toujours, par les oreillettes et les tuiles confectionnées par Madame Julien, à qui nous adressons un grand merci.

Prochaine réunion

Lundi 9 mai 2016 à 18 h au Centre Cadenelle, 15 av. de la Cadenelle.



Mail ciqsaintginiezpradoplage@gmail.com

Site ciq-saint-giniez-prado-plage.fr

Tél. 07 71 08 89 31